

LE JOURNAL

DE

GUIGNOL

« Qui s'y frotte s'y cogne! »

RÉPUBLICAIN, SATIRIQUE, HUMORISTIQUE ET LITTÉRAIRE
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

VENTE EN GROS

AU BUREAU DU JOURNAL :

20, rue Cavenne, — LYON

Dépôt : M. MORETTON, rue des Archers, 17, Lyon

ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON, 20, rue Cavenne, 20, LYON

ABONNEMENTS : 6 fr. par an. (Prix unique)

Adresser mandat à l'administrateur, 20, rue Cavenne, Lyon

ANNONCES... } PUBLICITÉ POPULAIRE
à prix très réduits
S'adresser : 20, rue Cavenne, 20

F...ICHEZ-NOUS LA PAIX!

SOMMAIRE

Un député soldat. . . . J. GUIGNOL.
Conseil municipal. . . . U. MAURICE TIC.
F...ichez-nous la paix! . O. HÉLÉGONE.
Revue des théâtres. . . . TITI.
Pour la frime SAINTROPEZ.
Les demi-vierges G. DE ROYAN.
A l'Exposition
Spectacles et Concerts

Lire plus bas le COMPTE-RENDU KINÉTOGRAPHIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL, dû à la plume de notre caustique collaborateur U. MAURICE TIC.

AVIS

Le Journal de Guignol voulant favoriser l'entrée de ses lecteurs à l'œuvre éminemment patriotique du **Panorama de**

Dogba, les prévient qu'ils n'auront qu'à détacher à la quatrième page du journal son :

BON-PRIME

pour bénéficier d'une réduction de 50 0/0 sur l'entrée et avoir droit à un billet de tombola dont le tirage aura lieu le 4 novembre prochain, à la Mairie de Villeurbanne.

LISTE DES LOTS

Une obligation à Lots de la Ville de Lyon (1880); une Obligation à Lots de Panama; un Bon à Lots du Crédit Foncier (1888); trois Bons de la Presse et quatre Bons de l'Exposition de 1889; soit 10 Valeurs à Lots participant à 12 Tirages annuels comprenant

730,000 fr. de lo.s

Un Député Soldat

Maginez-vous, les frangins, qui se présente un cas rigollard et tout plein chouetto à la Chambre des députés. C'est le cas nul ou pas nul du député Mirman.

V'là z'un gone qu'esse un ancien professeur non majeur, qui, vu ses opinions opiniâtres pour la porlitique, a réussi à se faire nomasser à la Chambre. Comme y pouvait pas faire l'école, siéger à la Chambre et courir tout le temps par chemin de fer de Reims à Paris, remplir son mandat dépotatoire et pédagogue en même temps, il a pris z'un parti roïque: il a fait de cassassion et a donné carrément sa démission de pedagogus magnus. Mais v'la t'y pas qu'il esse dans l'en... miellement jusqu'aux armoires plates; comme y n'esse pus professeur, et que pour

cela y n'avait signassé de z'engajures de 10 ans afin de couper au sarvicé militaire de l'armée de la guerre, y sait pus comment faire. Le v'la donc revien du sordat. Sordat et dépoté! N'en v'la z'un meli melo incompartible. Ou il esse sordat ou il esse dépoté, y a pas de melieu! Et v'la justement où la situation fait de complicance.

Vous voyez pas, les gones, duanq ce mami sera descendu l'échelle mirlitaire pour commencer à z'être deuxième bibi, c'est z'à dire sept degrés au-dessous d'un cabot de la fourrière, y aura ben de moments où y bichera quéques punitions, à moins cependant qu'il mette toujours en sautoir son écharpe de dépoté pour l'ahurissement famarieux et vertèbré de ses supérieurs. Quand y sera fourré z'au bloc, et qu'il aura z'à siéger à la Chambre, soit pour roupiller sur les banquettes, soit pour prononcer un de ces discours qui lui sont familiers et dont il possède seul le secret, nom

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu kinetographique

Séance du 18 Septembre 1894

La séance est ouverte à 9 h. 1/2, sous la présidence de M. Deholo, adjoint au maire.

Ce dernier, sentant de l'orage dans l'air, est empressé d'appeler à la rescousse son ccès de goutte diplomatique.

Le monument Carnot

M. Augagneur demande la nomination d'une mmission qui aurait pour tâche d'étudier emplacement le plus favorable pour recevoir monument du président Carnot.

La proposition est approuvée. On nommera commission à la prochaine séance.

La place de la République étant tout inquée pour recevoir ce monument expiare de la vigilance de ceux qui — comme ord-Maire — étaient dans la voiture de infortuné Président, vous verrez qu'on ouvera moyen de l'ériger dans quelque arrefour dérisoire. Ah! c'est que quand ps édiles s'en mêlent!... (Voir la fontaine artholdi, expressément construite pour

être adossée et qu'ils ont trouvé le moyen d'isoler ridiculement, en façade sur la place des Terreaux; aussi, ce que les étrangers rigolent en contemplant le côté pile de cette œuvre d'art... et même son côté face en proie à la sécheresse dans une ville traversée par un fleuve et une rivière des plus importants de France!)

Justement, la question est à l'ordre du jour :

Le manque d'eau

M. Pichot, parlant des incendies qui se sont déclarés ces jours-ci à la Guillotière, se plaint vivement de l'absence de bouches d'eau, notamment dans le quartier du Prado.

M. Pichot communique, à l'appui de son dire, la lettre d'un propriétaire de lavoir qui, à plusieurs reprises, a fourni toute l'eau dont il disposait et qui, de ce chef, réclame une indemnité de 150 francs.

Cette demande sera examinée par l'administration.

Plusieurs conseillers profitent de l'occasion pour se plaindre du manque d'eau.

Farceurs, va! et à qui la faute? si ce n'est à leur administration, que le Sahara nous envie.

M. Bouillin désire savoir où en est une pétition qui a été déposée il y a environ une

année et concluant à la suppression d'une vespasienne située à l'angle des rues Gentil et de l'Hôtel-de-Ville, qui devait être remplacée par un bec-phare et un refuge pour piétons.

M. Deholo répond, au nom de l'administration, qu'il ne pouvait être fait droit à cette demande, ce quartier n'ayant, au point de vue commercial, aucune valeur.

Vexés, à bon droit, de se voir ainsi traiter officiellement en « quantité négligeable », nous apprenons que les pétitionnaires, tous commerçants, s'appuyant sur la réponse faite par M. Deholo « qu'il n'existe dans ce quartier aucun mouvement commercial, » viennent d'adresser à M. le préfet du Rhône une demande en réduction de patente.

Qu'en pense l'adjoint « gaffeur » qui répond au nom célèbre de Deholo? Nous aimons à croire qu'il va apostiller la requête de ces braves gens.

Questions d'hygiène

M. Masson désirerait savoir où en est la question du transfert de l'établissement sanitaire de la rue de Tunisie.

Comment! on l'a débaptisée, puis rebaptisée d'un beau nom exotique et cette ex-rue Luizerne n'est pas encore contente!

Il faudrait peut-être y installer une fabrique de pastilles-Rozière!

M. Deholo dit qu'il répondra à la prochaine séance.

Décision commode et facile à suivre en secret... même en voyage.

MM. Bessières et Rieublanc se plaignent de la façon sommaire dont se fait l'enlèvement des détritus des halles.

Allons, c'est bon!... on ne les enlèvera plus du tout! là, êtes-vous contents?

La commission de la voirie sera chargée d'y remédier.

C'est ce que je viens de dire.

M. Grossetête dépose une pétition du quartier de la Villette réclamant un poste de police. Le local est offert gratuitement par un habitant du quartier.

L'administration prend bonne note de la pétition déposée sur le bureau du conseil.

Et l'on dit que la police n'est pas populaire!

Demandes de subventions

M. Bruyas dépose une demande de subvention de 500 fr. présentée par le Syndicat des ouvriers maçons pour l'organisation d'un congrès général de la corporation, qui se tiendrait à Lyon.

d'une grolle! comment donc qu'y va faire? s'il esse au bloc, y sera pas à la Chambre et la Chambre pourrat-elle siéger et faire de vacations à ses travaux sans Mirman, c'est pas possible, pas vrai?

Admettons, mes belins, que le gone ne soye pas puni à la caserne, et qu'il mérite l'approbance de ses supérieurs. Quand y reviendra de faire z'une marche militaire avec tout le fourbi sur le dos et que le lendemain ou le jour même y aie à la Chambre une séance. Ya pas! ça qu'y va roupiller, ça qu'y va ronfler, c'est rien de le dire, faudra z'y voir pour le croire.

N'en tout cas v'là un mami que va donner de tintoin au gouvernement. Le cas z'était pas prévu et va falloir qu'à la rentrée nos législateurs émérites fassent des mains et des ripatons pour régularizzer la situation de ce gone, que va pus savoir sur quel pied danser, et que ses élequeurs avaient failli faire asseoir par terre. Reusement qu'y a t'au z'un revirement en sa faveur, et que, grâce à son talent oratoire et mirifique, tout son populo lui ont ordonnassé de pas démissionner. Ça qu'on va z'en voir de chenurettes pendant la session!!! Poôôôvre Mirman!

JEAN GUIGNOL.

F...ichez-nous la paix!

— Le Congrès de la Paix a adopté sans discussion, à l'unanimité, la proposition de M. Lazzarini blâmant la presse de France et d'Italie, qui attise les rancunes entre les deux nations. —

Cette façon de frapper d'une égale réprobation la presse reptilienne de Crispi, constamment provocatrice à notre égard, et les journaux français, qui ne ripostent qu'en vertu du droit de légitime défense; cette singulière justice distributive nous paraît d'un sentiment plus machiavélique que pacifique; et l'on a toutes les peines du monde à se retenir de crier au Congrès de Pérouse: de commencer par nous la f...icher — la paix —!

N'en déplaise à l'ancien ministre en disponibilité franco-italophile, M. de Hérédia, qui vient d'envoyer à ce Congrès le télégramme suivant: « il faut à tout prix que l'entente fraternelle règne désormais entre les deux grands peuples latins. Votre généreux apostolat finira par triompher de tous les malentendus. »

Comme post-scriptum de ce vœu aussi platonique qu'illusoire, nous croyons urgent d'ajouter — à l'adresse des compatriotes de Caserio-Santo — une invitation calquée sur le mot célèbre d'Alphonse Karr: « Que les Italiens commencent! »

Et que la *Triplice* finisse!

La paix, d'ailleurs, est très bien portée en ce moment et la mode en gagne les prosélytes les plus inattendus.

Après les sous-off franco-boches, qui fraternisaient récemment sur la frontière, nous venons d'avoir l'incident du cimetière d'Orléans où le Colonel allemand Schwarz Kopfen et le capitaine d'état major français Dantan déposèrent chacun, devant le monument funéraire où reposent de nombreux soldats allemands et français tués pendant la dernière guerre, une grande couronne en branches de laurier naturel.

Mais où sont les neiges Dantan? c'est-à-dire de « l'année terrible » alors que 1894 est en train de devenir « l'année oubliée »... en deça de la frontière seulement; car, au delà, M^{me} Ismert peut témoigner que — depuis l'affaire Schncebelé — l'œuvre du souvenir prussien n'a rien perdu de sa vivacité à l'égard des vrais français de l'un et de l'autre sexes.

Maintenant l'empereur Guillaume — pour varier ses effets — tient peut-être à avoir « une prisonnière » à nous rendre, en témoignage de condoléances, si nous avions le malheur de perdre le Président Casimir, ou le Vice-Président Dupuy.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait trop proclamer que les rapports entre officiers allemands et français, à la frontière, deviennent de plus en plus cordiaux; et fréquemment les soldats des deux armées échangent des saluts et même des bocks.

Une idée — que je soumetts au *flair* des généraux Mercier et de Caprivi —: Si on les faisait permuter?..

O. HÉLÉGONE

REVUE DES THÉÂTRES

Grand-Théâtre

Que sera la composition de la troupe du Grand-Théâtre chargée de charmer nos oreilles pendant la prochaine saison lyrique? — les Célestins étant pour certains, étrangers aux choses artistiques — telle est la question journalièrement posée par les fanatiques de l'art lyrique, et aussi par les nombreux amateurs de potins avant l'heure sur la réouverture de notre première scène, à ceux que leur profession donne des rapports constants auprès du monde des théâtres.

Pour ce qui me concerne, j'ai le tympan absolument endommagé par ces incessantes autant qu'indiscrètes questions. Le plus joli, c'est que la plupart de mes interlocuteurs enragés, le mot n'est pas trop dur, plusieurs revenant constamment à la charge, ne veulent pas ajouter foi à mes réponses négatives sur leurs questions. Il n'est cependant pas dans ma nature de m'immiscer dans les affaires d'autrui et surtout par avance dans les affaires théâtrales. Donc, tant pis pour les amateurs d'indiscrétions si M. Campocasso a cru devoir retarder de faire savoir *urbi et orbi* les noms des artistes engagés par lui.

Mais que « des on dit » de perdus sur les talent et mérite de Mlle X ou de M. Z! Il est vrai que l'art n'y perdra rien, pas plus que les artistes, premiers intéressés.

Théâtre des Célestins

Avant la réouverture officielle du théâtre des Célestins, M. Campocasso a pu convenir avec M. Coquelin aîné, l'éminent sociétaire de la Comédie Française, d'une série de représentations à donner à ce théâtre.

La première de ces représentations a eu lieu mercredi dernier devant un public choisi qui a salué, à son entrée, d'enthousiastes ovations M. Coquelin, qui nous réapparaissait dans ce rôle de Destournelles de Mlle de la Seiglière, composé par lui, avec cette supériorité dans l'art dramatique qui ne peut être égalée. C'est un nouveau succès colossal pour lui.

Très fêtés aussi les artistes chargés de lui donner la réplique.

Je suis heureux, chers lecteurs, de vous annoncer que je reprends dès aujourd'hui, mes causeries hebdomadaires, interrompues par la fermeture de nos théâtres.

TITI.

POUR LA FRIME

M. Soudais, inspecteur principal de la Sûreté, vient de recevoir de nouveau un mandat d'arrêt et des instructions pour capturer l'insaisissable aventurier Arton. C'est en Italie, à Turin ou à Milan, que Soudais espère rejoindre Arton.

Nul doute que ce nouveau *Juif-Errant*, ainsi prévenu à l'avance, ne se trouve exactement au rendez-vous indiqué. Il ne reste plus à Soudais qu'à lui fixer la date et l'heure précises de son arrivée, afin qu'Arton vienne l'attendre à la gare de l'une de ces deux villes et l'aider à se mettre obligeamment à sa recherche.

MM. Clément et Bernard, commissaires de police aux délégations judiciaires, viennent d'être chargés par M. Franqueville, juge d'instruction, de faire des recherches pour découvrir l'assassin de M. Barrême, préfet de l'Eure.

C'est bien le diable si après toutes les annonces parues dans les journaux, cet assassin perdu n'est pas enfin rendu à ces messieurs, qui prient les personnes qui l'auraient trouvé de bien vouloir le rapporter à Mlle Prudence — dite Sûreté — rue de Jérusalem. On les « passera à tabac » en récompense... avec application de la loi Béranger.

Une grande activité règne au ministère de la marine.

Cette agitation aurait pour but l'expédition contre Madagascar, qui serait chose décidée quels que soient les résultats de la mission de M. Le Myre de Villiers. Le chef de l'expédition serait dès à présent désigné; c'est M. le général Borgnis-Desbordes.

D'autre part, on apprend de bonne source que les ministres Hovas viennent

Fouchra! che n'est pas que che choit chale, un congrès de maçons, mais cha tient de la plache!

Oyez plutôt:

M. Colliard prie le conseil de bien vouloir statuer sur le cas des soutiens de famille qui seront dispensés du service militaire ou des 28 ou 13 jours. Après l'adoption des diverses demandes, M. Colliard regrette, et avec raison, qu'on n'ait statué sur le cas des 28 jours qu'après seulement que le service est accompli.

M. Deholo répond que si les séances du conseil ont été interrompues, c'est parce que la salle du conseil était occupée par les divers congrès qui ont eu lieu à l'occasion de l'Exposition.

Alors les maçons peuvent « se taper? » Et le docteur qui porte leur nom ne souffle mot en leur faveur? Et il ose se prétendre franc, Masson?... Allons donc! ousqu'est ma truelle!...

M. Hemmel rappelle, à ce propos, à l'administration, deux demandes de subvention présentées l'une en faveur d'un congrès d'hygiène, l'autre présentée par le Syndicat des ouvriers en cuivre.

Malheureux *vert-de-gris!* s'ils n'ont que cet horloger pour les « remonter!... » ils ne sont pas près « d'avancer! »

M. Mille demande où en est la question de l'élargissement de la rue de Trion.

Curieux! allez-y voir et vous serez fixé. Ce n'est pas malin, avec la *Ficelle*. L'administration n'use pas d'autre moyen.

M. Deholo dit que l'administration a dû renoncer à son projet, devant les exigences exorbitantes de propriétaires de maisons qu'il aurait fallu exproprier.

Et c'est assez d'une « rue Grolée » comme ça! pour le quart d'heure.

Les vacances de l'administration

M. Colliard se plaint vivement que le conseil n'ait pas été convoqué depuis le 31 juillet. De fait, plusieurs affaires urgentes, notamment des demandes de soutiens de famille, sont restées en souffrance.

C'est pourquoi M. Colliard dépose l'ordre du jour suivant:

« Le conseil municipal, considérant que la loi du 5 avril 1884 dit, dans son article 46, que les conseils municipaux se réunissent en sessions ordinaires quatre fois l'année: en février, mai, août et novembre.

« Considérant que, par suite de sa non convocation de la session d'août, le conseil n'a pu délibérer sur les demandes de soutiens de famille et surtout sur les dispenses de vingt-huit jours devant s'accomplir en août et septembre,

que cette non convocation a privé des pères de famille d'un avis sur leurs dispenses et, par ce fait, les a obligés à accomplir leurs périodes.

« Pour ces motifs, le conseil municipal dégage sa responsabilité, attendu que seule l'administration est responsable d'une pareille négligence. »

Et Lord-Maire, à la cantonade, se frotte les mains d'avoir eu le flair d'esquiver ce réquisitoire embarrassant. Bienheureuse goutte!

Il y a la « goutte » à boire,
Là haut!

Il y a la « goutte » à boire!

Mais grâce à la « sienne », il la laisse boire aux autres.

De nombreux conseillers, MM. Masson, Augagneur, Grossetête, Bessières, se déclarent absolument partisans de ces conclusions et s'étonnent de l'incurie de l'administration qui, contrairement à la loi, n'a pas appelé le conseil à tenir la session réglementaire d'août.

Ça chauffe! hardi, mamis!

M. Deholo répond que l'administration a été, d'ailleurs, fort occupée par les fêtes.

Pauvre Président Carnot! il en a su quelque chose!...

M. Masson fait remarquer que dans toutes

les fêtes qui ont été données, l'administration a toujours brillé par son absence, et cela au grand étonnement de nos nombreux hôtes.

Hé! hé! paraît qu'il a retrouvé sa langue, perdue à la Chambre, depuis que ses collègues l'envoyèrent coucher sur sa veste, à sa première apparition à la tribune. Quel *four!* messeigneurs!...

MM. Deholo et Lavigne protestent. Selon eux, l'administration est débordée. Elle travaille sans arrêt.

Pauvre bougresse! pas étonnant qu'elle soit si éreintée!

MM. Masson et Colliard demandent l'appel nominal sur l'ordre du jour présenté.

MM. Deholo et Lavigne essaient, mais en vain, d'éluder la question. Ils voudraient qu'on attendit la prochaine séance, où M. le maire sera là pour fournir l'explication.

Oh! la! la! c'te blague! mince de « tangente » les gones!

M. Deholo. — En ce cas, l'administration réclame l'ajournement du vote jusqu'à la prochaine séance.

Histoire de reculer pour mieux sauter.

L'appel nominal est fait sur l'ajournement ou le vote immédiat de l'ordre du jour Colliard.

de faire une démarche pressante auprès de l'Angleterre pour obtenir son intervention contre nous. Lord Roseberry aurait refusé de se mêler de l'affaire — ouvertement, du moins — car, par dessous mains, cette chère Albion s'en mêle tellement — de l'affaire — que c'est elle qui l'a inventée!

Ecoutez plutôt ce qu'en dit *Le Times*: « Quoi que l'on puisse penser du bien fondé des demandes de la France, et ce sujet peut être envisagé à différents points de vue, aucun véritable ami des Hovas ayant une connaissance suffisante de la situation ne peut hésiter sur le parti que doit prendre ce peuple pour défendre ses intérêts. »

« L'histoire de l'île a montré qu'à l'occasion ses habitants sont capables d'une grande résistance. »

Et il y a des gens qui rêvent d'un tunnel sous la Manche, réunissant la France à l'Angleterre à l'instar des deux frères siamois!.. Mais si jamais leur vœu se réalisait, mon pauvre Jacques Bonhomme, c'est pour le coup que John Bull tirerait à lui toute la membrane!

Extrait textuel du testament du feu comte de Paris *in partibus*: « Lorsque je ne serai plus, j'espère que la France rendra justice aux efforts que j'ai faits, au lendemain de ses désastres pour chercher le moyen de la relever... » (sic).

Si ce malheureux fils de mecklembourgeoise — au lieu de lire exclusivement les *zeitungs* allemandes et les gazettes anglaises — avait parcouru quelquefois les journaux français (ne fût-ce que *Le Guignol*) il aurait pu se convaincre que nous n'avons pas attendu qu'il ne soit plus pour « rendre justice aux efforts qu'il a faits » pour aider ses compatriotes — du côté maternel — à empêcher la France de se relever, en la saignant de 40 millions après ses désastres, à la rescousse des prussiens la rançonnant de 5 milliards.

On fait ce qu'on peut. Mais quand l'héritier présomptif — et présompueux — de ce triste Sire vient déclarer, un beau *Matin*, à quelque porte-voix, ou porte-queue, de sa basse-cour: « Vous pouvez affirmer sans crainte de vous tromper, ni d'être démenti par mes actes, que j'agirai, vous verrez bientôt, » ajoutant « qu'il va

particulièrement étudier la question sociale, » on ne peut que répondre à ce royal farceur, en quête d'une liste civile: Passez votre chemin, mendiant, on a déjà donné à votre famille! »

— Les journaux espagnols disent que le conseil supérieur de guerre infligera deux mois d'arrêts au prince François-Marie de Bourbon, pour la publication de son manifeste sans autorisation ministérielle. —

Bah! au temps d'Henri IV, Paris valait une messe; la France vaut bien, aujourd'hui, soixante jours d'arrêts. Mais, hélas! depuis le premier des Bourbons, ce sont les prétendants qui ne valent plus grand chose... pour ne pas dire rien du tout!

SAINTROPEZ.

LES DEMI-VIERGES

(Suite)

Tout cela nous arrive d'Amérique. C'est à l'influence de la colonie étrangère que nous devons l'importation de ces mœurs. Il est admis, là-bas, que la jeune fille doit se défendre elle-même contre l'entreprise des séducteurs. Elle marche résolument à la conquête de son bonheur, sans demander aide et protection à ceux qui l'ont mise au monde. Et ce n'est pas seulement en Amérique que les choses se passent ainsi, mais en Angleterre, en Allemagne, dans la plupart des pays d'Europe.

Un de mes amis, qui est allé, l'an dernier, séjourner plusieurs mois à Dresde, me disait que la fille de son hôte (un honorable pasteur) lui demandait son bras pour aller se promener dans la ville et que nul ne semblait scandalisé ou surpris, en voyant défilé par les rues le jeune couple.

Il ajoutait que cette familiarité l'embarrassait extrêmement, et que, partagé entre la crainte d'être inconvenant et le désir d'être aimable, il ne savait exactement à quel point il devait pousser la galanterie...

Comment en sommes-nous, en France, arrivés à imiter ces pratiques? Un peu

par corruption, un peu par snobisme. Et puis, il faut bien avouer que certaines femmes du monde, que certaines mères ont trouvé leur profit au relâchement des vieux principes. C'était un rôle très absorbant et très délicat que celui de la mère, au sens où on le comprenait autrefois. La mère devait se consacrer exclusivement à l'éducation de sa fille, veiller sur elle avec une jalouse sollicitude, et la déposer, physiquement et moralement intacte, entre les bras de l'époux. Que de soins! que de vigilances! Et que de sacrifices! Quel scrupule dans le choix des relations! La mère ne se risquait avec sa progéniture que dans des milieux hautement recommandables, et, bien souvent, elle renonçait à des réunions amusantes et plaisantes, pour ne pas exposer sa douce *Agnès* à des contacts équivoques.

La nouvelle méthode affranchit la mère de tout embarras. Elle va où bon lui semble, escortée de sa fille, qui est devenue sa camarade.

Chacune se divertit, pour son propre compte, chacune a son galant attiré, qui lui fait un brin de cour. Et j'imagine qu'en rentrant le soir, au fond du coupé qui les reconduit au gîte, elles échangent des confidences singulièrement hardies.

Le pis est que la contagion s'étend chaque jour. Cette liberté d'allure grise les jeunes filles, qui, du fond de leur couvent, rêvent aux douceurs du flirt et aspirent avec fièvre à leur prochaine émancipation.

Après les étrangères, après les mondaines, voici que les femmes de la riche bourgeoisie s'engagent dans la même voie. Bientôt la France n'aura plus de jeunes filles; elle sera peuplée de petites Américaines.

Et c'est pour nous mettre en garde contre ce danger que M. Marcel Prévost vient de tracer le portrait des *Demi-vierges*.

Ces demi-vierges (hâtons-nous de le proclamer) ne sont encore que des exceptions.

La province, très conservatrice, n'a pas renoncé à ses sages préjugés. Les filles y sont élevées comme au temps jadis. A Paris même et surtout à Lyon, je sais d'honnêtes foyers où l'on continue de filer la laine, je veux dire de lire

des romans anglais, de jouer au nain jaune, d'exécuter au piano des sonates de Mozart, d'ignorer les drames d'Ibsen et d'admirer naïvement la *Dame blanche*.

(Fin.)

G. DE ROYAN.

A L'EXPOSITION

Couveuses d'Enfants

Une des grandes attractions de l'Exposition du Parc de la Tête-d'Or, est sans contredit le pavillon des couveuses d'enfants, où quatre appareils Lion fonctionnent nuit et jour. Quels services rendus à la population Française, qui d'après les statistiques les plus récentes, diminue de jour en jour.

J'ai pu visiter en détail ces mamans artificielles, et j'en suis encore émerveillé. L'appareil se compose d'une chambre suffisante pour y loger un bébé, langé préalablement. Un système spécial de chauffage soit au moyen du gaz, soit avec une lampe à pétrole communique une chaleur douce et constante du dehors à l'intérieur de l'appareil, donc pas de gaz délétères occasionnés par les brûleurs. Un thermomètre suspendu à l'intérieur indique la température, qui ne peut dépasser le degré voulu, grâce à un timbre électrique avertisseur, actionné par un système de syphon à mercure. Toutes les heures, une nourrice vient prendre le bébé pour l'allaiter dans une chambre chaude, et le remettre ensuite aux bons soins de la couveuse.

Nous avons pu admirer tout à notre aise quatre bébés venus avant terme, de 6 à 8 mois, dont l'état florissant fait le plus grand honneur aux couveuses de M. Lion. Du reste, un établissement semblable est fondé spécialement à Nice pour l'élevage gratuit des enfants nés avant terme, ou débiles, sous le nom de Maternité Lion.

C'est assurément une œuvre sérieuse à encourager, étant donné les résultats prodigieux dus à ces appareils, dont 500 enfants, au moins, déjà ont été par ce procédé conservés à leurs familles.

Nous engageons fortement les mères de famille à voir fonctionner ces intéressantes couveuses, qui peuvent dans certains cas leur être si utiles, et sauver un de ces petits êtres longtemps attendu, et souvent prêt à disparaître faute d'une température constante et nécessaire.

Groupe IV, classe 13

MÉDECINE ET CHIRURGIE
Près du pavillon du gaz.

L'Imprimeur-Gérant: V. BRETON.

Imp. spéciale du *Journal de Guignol*, 20, rue Cavenne, Lyon

L'ajournement est prononcé par 22 voix contre 16.

Et le tour est joué. Vous êtes roulés, gogos haïfs! et l'anguille vous glisse une fois de plus dans la main.

L'ordre du jour

A 10 heures seulement, on aborde l'ordre du jour.

A propos d'un rapport sur l'orphelinat municipal de jeunes filles, rue Chazière, M. Colliard proteste contre l'enseignement religieux donné aux élèves de l'orphelinat, que l'on oblige notamment à aller à la messe.

Ainsi le veut « l'esprit nouveau » mon petit père:

Esprit nouveau, descends en lui! (bis)

L'administration dit qu'elle examinera la question.

Ah! le bon billet — de confession — qu'à La Châtre!

Il est procédé à la nomination d'un administrateur du bureau de bienfaisance, en remplacement de M. Boeuf, décédé. M. Charbonnier est élu par 18 voix sur 31 votants.

Un bœuf remplacé par un charbonnier, ça ne rime pas très bien; il est vrai qu'à l'entrée de l'hiver, un charbonnier peut être « bienfaisant. »

Le conseil nomme MM. Bischoff et Peronnet membres du comité directeur de la caisse d'épargne de la Croix-Rousse.

Braves canuts, épargnez en paix!

L'assemblée passe ensuite à la désignation de deux conseillers destinés à faire partie de la commission de réception des travaux du quartier Grolée, en remplacement de MM. Valensaut, décédé, et Rieublanc, démissionnaire pour raisons de santé.

Le scrutin désigne MM. Rieublanc et le colonel Rousset.

Tiens! le premier est déjà rétabli! Allons, tant mieux! Pas besoin d'aller à Lourdes pour voir des miracles — pas vrai, docteur Augagneur?

Le conseil renvoie à la prochaine séance l'étude d'une réclamation de la Compagnie des tramways contre la décision portant suppression du kiosque de la place Le Viste.

La séance est levée à 10 h. 1/2.

Ce qui vaut mieux que d'enlever derechef un kiosque, dont le public avait déjà réclamé le rétablissement lorsqu'on le supprima une première fois.

Il est juste de remarquer qu'après l'avoir toléré pendant la belle saison — alors que cet édifice était à peu près inutile — on se

dispose à le faire disparaître au moment où il pourrait servir de refuge, contre les intempéries hivernales, aux voyageurs attendant la « correspondance. »

O logique ad-mi-nis-tra-tive! voilà bien de tes coups... de marteau.

U. MAURICE TIC.

Lire dans notre prochain numéro le compte-rendu *Kinétographique complet de l'importante séance du mardi 25 septembre, que l'exiguité de notre format et l'abondance des matières nous forcent d'ajourner, à notre grand regret. Mais nos lecteurs ne perdront rien pour attendre.*

SPECTACLES DE LYON

Casino des Arts

Tous les soirs retentissent les applaudissements de la salle absolument comble du Casino. Le succès des cinq débuts de mercredi est complet et, comme toujours, M. Guillet peut se féliciter d'avoir mis la main sur des numéros de valeur. On se divertit beaucoup aux fan-

taisies comiques des Brooklins, et on rappelle Mlle Terpard ainsi que ses partenaires MM. Druet, Cottin et Pétrus. Dernières soirées avec Germaine Ety.

Scala-Bouffes

Le joli vaudeville *Histoire de Femmes* a les honneurs de la soirée, grâce à l'excellence de son interprétation.

Hier, début des Eclairs, célèbres contorsionnistes des Folies-Bergères de Paris. Samedi, première de l'*Escargot*, pièce à grand spectacle, incessamment, Ratué et Mlle Paul Henry.

Eldorado

Les salles combles se succèdent à l'Eldorado et les recettes se maintiennent toujours au maximum.

Quand le rideau se lève sur *Ah! la Gu... la Gu... la Guillotière!* on ne trouve plus une place. Aussi le téléphone ne cesse-t-il de fonctionner pour la location des loges et des fauteuils. Les scènes nouvelles de la revue: le Gigolo et la Gigolette, le concours musical, la scène dans la salle, etc., sont un gros succès pour le petit Fred, MM. Max Morel, Legros, etc.

Lundi, nouveaux débuts.

Avis de Cession

Mademoiselle **VATRON** a vendu son commerce de Chambres garnies, situé rue Montesquieu, 28, aux époux **MÉRINDOL**.

Adresser les réclamations à **M. Mérindol** dans la huitaine, sous peine de forclusion.

Cet avis n'ayant paru que dans la deuxième édition du dernier numéro, nous le reproduisons en vue des intéressés.

AU TAILLEUR POPULAIRE

33, Cours Lafayette

Fabrique spéciale de Vêtements bon marché
POUR HOMMES ET JEUNE GENS

CRÉATION

DU
COMPLET sur mesure en drap bleu marine, à **24 fr. 50**

VÊTEMENTS complets en drap fantaisie ou cheviotte noire et bleue, pure laine, sur mesure, à **28 fr. 50**

PARDESSUS sur mesure, drap fantaisie ou cheviotte noire et bleue, depuis **18 fr.**

PANTALONS drap bleu marine ou fantaisie, sur mesure, depuis **6 fr. 50**

Eaux MINÉRALES NATURELLES

Françaises et Etrangères

E. MAUGUIN

5, Place des Célestins, et 2, Rue des Archers

LYON

Concessionnaire de la **SOURCE CACHAT**, d'Evian-les-Bains

En Bonbonnes de 10 et 25 Litres

PANORAMA DE DOGBA

(Dahomey)

BON-PRIME

du *Journal de Guignol*

Donnant droit d'entrée avec 50 o/o de réduction et un *Billet de Tombola* dont le tirage aura lieu à la Mairie de Villeurbanne, le 4 novembre prochain.

Détacher le présent bulletin et le présenter au contrôle

Beauté incomparable par le Lait de Roses

FORCE et SANTÉ par le Vin antianémique Barriet. -- Litre 6 fr.

ENTRETIENT LA FRAICHEUR DU TEINT

Prévient et guérit toutes les maladies de la peau :

Acnés, Boutons, Gerçures, Rougeurs, Feux du visage, Taches de rousseur, etc.

Flacons : 3 et 5 francs

EN VENTE :

A la **Pharmacie de l'Éléphant**, 6, rue St-Côme, à LYON, et chez tous les Pharmaciens et Parfumeurs.



Strop pectoral de l'Éléphant c^{re} Tour. Rhumes, Malad. poitrine. Fl. 2.50

Guérison certaine par le **DÉPURATEUR radical de L'ÉLÉPHANT** le plus efficace des dépuratifs pour prévenir et arrêter les maladies, en régénérant le sang et les humeurs, et assurer une longue vie sans souffrances.

Flacon, **4.50**. — Litre, **10 fr.**

Expédition contre mandat postal adressé à la Gr. Phi^e de l'ÉLÉPHANT, 6, rue St-Côme, LYON

Maison réputée pour ses produits frais et bon marché
Grand Débit

Irritations du Sang, Dartres, Eczémas, Glandes, Rhumatismes, NEURALGIES, CONSTIPATION, ETC.

GUÉRISON très certaine des **CORS** aux **Pieds**

ANTICOR-BRELAND

1 fr. 25

Ph^{ie} BRELAND, Lyon-Montchat

GROS : et Coliffeurs

Marchands de Chaussures

Pharmaciens

Chez

JOLIE
ÉPICERIE-COMESTIBLES
Située centre de Lyon
PRIX : 700 FRANCS
Facilités de paiement. --- Cause de départ forcé
S'adresser BUDIN, 28, grande rue de la Guillotière

DEMANDEZ TOUS LES SOIRS

Aux abords des théâtres

LYON-THÉÂTRE

MUSICAL ET LITTÉRAIRE

Contenant le Programme officiel des Théâtres municipaux

DE LA VILLE DE LYON

PRIX : 10 CENTIMES

Administration : 20, Rue Cavenne, 20, Lyon

